



Maine et Loire

CTL suppressions d'emplois 2020

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049

02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Angers le 20 janvier 2020

Le Directeur Départemental 1^{er} de la classe mais surtout 1^{er} de la casse !

Vos représentants **FO DGFIP 49** n'ont pas siégé au Comité Technique Local convoqué le 13 janvier ni à sa nouvelle convocation le 20 janvier 2020. Les raisons de ce boycott sont : les 1431 suppressions d'emplois au niveau national et les 8 au niveau local, ainsi que l'attitude du Directeur Local.

En effet, pour des suppressions au 1er janvier 2020, Monsieur Derrac convoque un CTL le 13 janvier 2020. Encore une démonstration de son attachement au dialogue social !

Après l'intervention incompréhensible du Directeur Départemental lors de la dernière CAP de liste d'aptitude, en refusant que les déclarations liminaires des organisations syndicales soient lues, nous tenons à lui rappeler que les représentants du personnel **sont élus démocratiquement** par les agents avec plus de 80% de participation, soit bien plus que pour des élections politiques.

Lors de son passage à la cité administrative le 2 janvier 2020, le Directeur a indiqué que l'accueil serait renforcé, « même les syndicats ne sont pas au courant » a-t-il déclaré. Secret de « polichinelle », beaucoup le savaient déjà.

FO a reçu des documents pour ce CTL le 3 janvier à 14h01, qui plus est sans le TAGERFIP projeté au 1^{er} janvier 2020. Monsieur Derrac ? Pourquoi convoquer un CTL, si tout le monde est déjà informé de vos décisions, quid des débats et du vote ?

Un « oubli de taille » :

toujours fidèle à lui-même, celui qui a liquidé le réseau des trésoreries dans le Maine et Loire oubliait de préciser lors de son passage à la cité, que la création des deux emplois en renfort de l'accueil se ferait au détriment du SIP Angers Est et du PCRP.

Le projet des suppressions de postes proposé par la direction locale.

Localisation des évolutions d'emplois au 1 ^{er} janvier 2020	IP	A+	A	B	C
Direction	-1	+3			
EDR					-1
SIE Saumur				-1	
SIP Segré					-1
SPF Cholet				-1	
SPF Saumur				-1	
PCRП				-3	
Trésorerie de Segré					-1
SIP Angers Est					-1
SIP Angers Ouest				1	1
PCE				1	
Angers municipale (adjoint)		+1			
Réseau des Trésoreries		-4			
Total	-1	0	0	-4	-3

Lors de la CAP de liste d'aptitude de novembre 2019, il avait été indiqué aux organisations syndicales, que malgré les changements de règles de gestion en 2020 et notamment l'absence de CAP de mutations, les syndicats seraient toujours consultés et informés.

Nous déplorons qu'après la suppression unilatérale des CAP du 16 décembre 2019 liées aux restructurations, les syndicats n'aient été destinataires d'aucune information sur le devenir des collègues concernés.

Devant l'inquiétude de certains concernant leur mutation forcée, **FO DGFIP 49** a écrit à la Direction Départementale le **16 décembre 2019** pour connaître le sort réservé aux agents victimes des restructurations.

Ci-dessous la réponse laconique de l'administration le jour même :

« Bonjour, Un courrier individualisé parviendra aux collègues concernés par une restructuration très prochainement. Cordialement »

Certains collègues ont été prévenus juste avant les congés de Noël et tous n'ont pas obtenu l'affectation souhaitée.

Plus fort encore ! suite à la création des 3 nouveaux SGC, les collègues de ces nouvelles structures ont été surpris de recevoir il y a quelques jours, un courrier de la Direction les informant qu'ils devenaient ALD à compter du 1er janvier 2020 !!!

Malgré un rejet massif du Plan DARMANIN par les Agents du Maine et Loire (54% de grévistes le 16 septembre 2019, puis lors de la votation - 95 % des agents se sont prononcés contre cette réforme destructrice du réseau), le Directeur Départemental continue inexorablement son ouvrage de sape en minimisant les difficultés et le désarroi des agents avec les réformes incessantes.

Toutes les restructurations et, notamment les créations de SGC, sont menées dans la précipitation entraînant des problèmes de transferts, des blocages informatiques, des surcharges de travail avec des conditions matérielles non réunies, etc..

Rajoutez à cela une bonne dose de pression sur tout l'encadrement, qu'il soit en poste ou en Direction, vous obtenez des conditions de travail très dégradées pour l'ensemble du personnel.

Monsieur Derrac, 1^{er} de la CASSE !!!

FO DGFIP49 tenait à préciser qu'heureusement, la DDFIP de Maine et Loire pouvait compter sur le professionnalisme et l'implication des équipes de Direction (BIL, RH, CEPL, Compta etc..) et des agents concernés par ces restructurations. Sans cela, la situation serait encore bien pire.


Mr Derrac, est-ce pour vous faire pardonner de la situation actuelle que vous allez jusqu'à offrir **UN** chocolat par agent ? Monsieur Derrac, même en laissant la boîte cela ne suffirait pas !

Certains « magiciens » font disparaître les chocolats, tandis que d'autres font délibérément disparaître le réseau.

M. Derrac, une sorte de magicien de la DGFIP :
à son arrivée : « vous voyez le réseau de la DDFIP ?
et hop... » après : « Vous le voyez plus !!! »



« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	

Bulletin à retourner à Romuald Wiart Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers